

PAYSAGE

Il n'y a pas, du point de vue du paysage de bonnes ou de mauvaises espèces, mais des espèces plus ou moins adaptées en fonction d'un contexte spatial.

Le service « paysage » et cadre de vie intégré dans l'outil Sésame, vise à guider le choix des espèces d'arbres et d'arbustes conciliant le contexte paysager du projet de plantation (ambiances existantes et projetées, histoire, fonctionnalités, contraintes etc.) et les traits spécifiques de l'espèce.

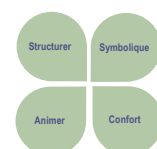
Le cadre méthodologique

La méthodologie repose sur l'identification les :

- **Services ou rôles** que peuvent rendre chaque espèce en tant qu'individu du point de vue paysager. Sésame en a identifié quatre :

Structurer l'espace	Animer l'espace	Apporter du confort	Apporter une dimension symbolique
			
<i>Hiérarchiser, orienter, rythmer</i>	<i>Mobiliser les sens (floraison, fruits, sons, textures etc.), signaler</i>	<i>Offrir ombrage, abri, écran, saisonnalité remarquable</i>	<i>Conforter patrimoine, identité locale</i>

Chaque espèce a été évaluée en fonction de ces 4 rôles. Les résultats de ce croisement sont consultables sur les fiches espèces via un pictogramme qui prend la forme d'un trèfle à quatre feuilles.



- **Types d'espace (public)** que l'on peut rencontrer sur le territoire de chaque déclinaison que cela soit en milieu urbain ou dans les communes rurales. Ces types d'espaces constituent la clé d'entrée dans l'outil permettant de resituer le projet de plantation dans son contexte. Chaque espace est représenté sous la forme d'un pictogramme à retrouver sur les fiches espèces.



Les types d'espaces peuvent être classés en plusieurs grandes familles au regard des usages prépondérants :

- o Les **espaces de mobilité** peuvent être : des grandes voies de circulation, des entrées de villages, des aires de stationnement, des rues résidentielles ou encore des cheminements ou des pistes cyclables etc. ; ils impliquent par exemple de privilégier des espèces adaptées aux

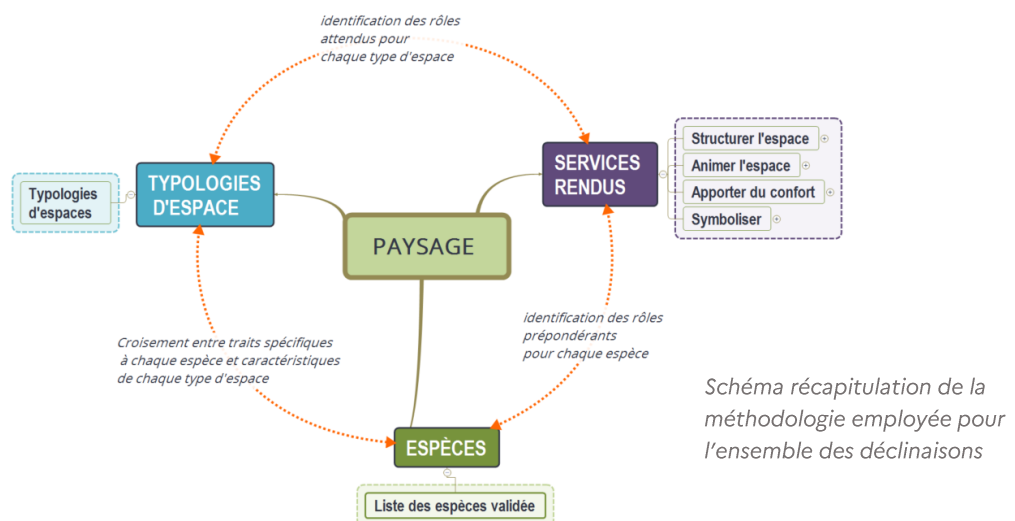
- espaces parfois restreints, supportant les revêtements, exemptes de fruits charnus mais intéressantes du point de vue de leur architecture et de la qualité de leur ombrage.
- **Les espaces à vivre, de détente, de recueillement** offrent une mixité d'usages, comme les squares, les places, les cours d'école etc. ; ces espaces permettront dans certains cas plus de souplesse et de diversité dans le choix des espèces. Le concepteur pourra jouer sur la saisonnalité, le type d'ombrage ou encore la symbolique.
- **Les espaces intermédiaires ou de liaison** constituent des espaces tampons contribuant à créer des liaisons et renforcer les continuités végétalisées dans l'espace urbain à l'image de pas japonais. Il peut s'agir des entres deux dans les grands ensembles, d'anciennes douves, de délaissés etc.). Ils peuvent assurer l'interface avec les espaces naturels périphériques.

Aux types d'espace présents dans chacune de ces familles et communs à la plupart des déclinaisons, vient s'ajouter des espaces spécifiques à chaque déclinaison :

- **Les espaces d'identité locale** sont des espaces liés à l'histoire ou à des usages particuliers à l'échelle d'une ville ou d'un territoire comme par exemple les usoirs lorrains, les cœurs de bastide ou encore les petites cours.

Chaque espèce au regard de ses caractéristiques et de ses rôles paysagers identifiés a été classée pour chaque type d'espace en trois catégories :

- **Adaptée / Emblématique** : la majorité des critères sont favorables, rôle(s) attendu(s) bien remplis, contraintes mineures.
- **Possible sous condition** : atouts existants mais nécessite des mesures (ex. plus grande surface désimperméabilisée, maîtrise de la fructification, entretien accru).
- **Discriminante (non recommandée) / à éviter** : contraintes majeures incompatibles avec le lieu (toxicité, racines destructrices, branches dangereuses, encombrement spatial).



Sources

principalement utilisées :

- Données experts, comité scientifique, services techniques etc.